

Périodique d'information de
l'Association Prix: 5 F

à Bourg-la-Reine

EDITORIAL

Les activités culturelles actuellement proposées dans notre commune sont nombreuses, et souvent de grande qualité. Pourquoi a-t-on l'impression d'une absence de vie culturelle locale? Sommes-nous rassemblés dans cette commune par autre chose que la proximité de Paris, ou les commodités du RER? Comment amener nos concitoyens à se retrouver, à se découvrir des goûts communs et des dons cachés, à stimuler leur curiosité pour d'autres cultures, à partager le plaisir de la pratique commune d'une activité artistique, d'une création commune...? Ce numéro ne cherche pas à faire l'inventaire de toutes les activités culturelles proposées aux Réginaburgiens. A partir de quelques exemples, il cherche à discerner ce que devrait être une politique culturelle: et si c'était, selon la formule modeste mais lucide de nos voisins de Châtenay, faire en sorte que nous soyons bien ensemble dans notre ville?

Une Ecole Nationale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, une Scène Nationale de Théâtre peuvent-elles concilier leur mission propre, leurs propres ambitions, et les désirs de la population?

La mairie et la culture

Qu'il était beau le printemps 1989... A peine élu, le Conseil municipal créait une commission de l'enseignement et de la culture. "Toutes les conditions sont requises pour faire de Bourg-la-Reine un pôle national et, pourquoi pas, international" annonçait notre maire-adjoint en charge de ces problèmes.

Et, effectivement, la commission se réunissait plus de dix fois en 1989. L'enthousiasme retombant, le nombre de réunions était de près de la moitié les années suivantes et encore moins en 1992. Les beaux rêves se sont envolés et la commission traite plus prosaïquement des problèmes des classes primaires de Bourg-la-Reine.

Ce n'est pas faute cependant d'avoir brassé des idées intéressantes (créer une animation autour du premier relais sur la route de Saint-Jacques de Compostelle, par exemple...). Mais les pesanteurs sociologiques sont là... Jamais le Conseil Municipal dans son ensemble n'a eu à évoquer la culture dans la ville...

Bourg-la-Reine ne manque cependant pas d'atouts: la ville, d'après le dernier recensement de 1990, a près d'un tiers de ses habitants diplômés de l'enseignement supérieur; placée comme elle est avec une gare principale du RER, elle est à même d'attirer du monde...

Seulement, la culture cela ne se décrète pas: c'est le supplément d'âme qui marque une vie locale épanouie. Pour la susciter, il faudrait d'abord que la municipalité crée un centre ville sympathique et ne tergiverse pas durant plus de vingt ans sur l'urbanisme du cœur de la ville. Il n'aurait pas fallu exiler le CAEL et ses activités intéressantes en bordure de la cité. Il faudrait, et c'est bien cela que les habitants attendent de leur maire, favoriser la culture par des conditions matérielles adéquates. Nous disons bravo à Monsieur le Maire quand il organise, sans d'ailleurs en avertir son Conseil Municipal, un ciné-club dans la salle du Conservatoire. Mais nous soulignons aussi qu'un ciné-club de qualité réclame des conditions de projection correctes où l'écran ne soit pas une simple toile blanche plus ou moins bien tendue... Et nous rejoignons le maire-adjoint chargé de l'animation quand il se plaint de voir d'année en année repousser la rénovation de la salle municipale.

Voilà où le bât blesse: aucun projet d'ensemble, des manifestations décousues entre elles. Y a-t-il une politique de la culture à Bourg-la-Reine?

"Requiescat in pace" ou à propos de Léon Bloy

Qu'aurait-dit cet écrivain de l'inauguration d'une plaque sur une des maisons où il a habité à Bourg-la-Reine? Il écrivait en effet le 8 novembre 1913 dans son *Journal*:

«Grande rumeur à Bourg-la-Reine. C'est aujourd'hui l'inauguration d'une ridicule statue d'André Theuriet, qui fut maire de la ville et glorieux académicien, cérémonie présidée par Poincaré, Faguet devant expectorer je ne sais quoi. Tout cela dans la pluie et sous la boue. La ville entière est sur pied et la foule est compacte sur le passage de ce malheureux Président, condamné par sa fonction à toutes les farces de ce genre. J'aimerais mieux casser des silex.»

Léon Bloy a dû se retourner dans sa tombe... Il est vrai que ce pourfendeur selon ses propres termes «des crétiens (à l'origine des Droits de l'Homme), de Jaurès (un malfaiteur), d'Anatole France, de Cézanne (lamentable) et de Zola (infâme), de ses petites bonnes (une petite gueuse de Paris, une paysanne à la figure abjecte, une bretonne créature faite uniquement pour garder les oies et les cochons), de la hiérarchie catholique (aveugle), et même de ses logeurs de Bourg-la-Reine...» était un être inclassable, un écorché vif...

BULLETIN D'ADHESION à **CITOYEN à Bourg-la-Reine**

NOM Prénom _____

ADRESSE _____

Téléphone (éventuellement) _____

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour 1992. Date et signature:

La cotisation est de 100 F (minimum) et donne droit au bulletin d'informations (4 par an en principe). Le chèque doit être libellé à l'ordre de **CITOYEN à BOURG-LA-REINE** et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez J.-L. PÉRIGNON 12 bis rue des Blagis, Bourg-la-Reine.

La Bibliothèque: Une bibliothèque tranquille et sans histoires...

Des chiffres: 45 000 volumes, 17 500 disques dont 4000 CD, un fonds de livres-cassettes, un fonds de livres en gros caractères, 104 abonnements de périodiques. 2 500 personnes la fréquentent régulièrement (50% de moins de 20 ans) et des personnes non inscrites fréquentent de plus en plus la salle de travail et de lecture.

Des ressources: La bibliothèque emploie 10 personnes. Le fonctionnement (salaires, loyers etc...) représente une charge annuelle importante. Les frais d'équipement (livres, disques, exposition diverses, etc...) s'élèvent à 250 000 F, les abonnements à 29 000 F, reliures et réparations atteignent à 58 000 F. La subvention départementale est de 37 000 F. La commune gère ce budget.

Des choix: Pour l'achat des livres (via la librairie "Majuscule"..., 350 par an) les critères sont les suivants: l'actualité littéraire et politique, la maintenance en état des ouvrages classiques, l'actualisation du fonds de documentation et de recherche, son développement et sa diversification (ici des idées sont nécessaires...). Les choix se font à partir: des revues professionnelles, des critiques, des médias (revues, presse, télévision), des suggestions des lecteurs qui peuvent faire part de leurs choix en inscrivant des références de livres sur la liste des propositions. Pour les livres d'enfants, les deux personnes qui s'occupent de ce secteur font partie du Comité de lecture de Massy: la lecture de chaque livre est accompagnée d'un compte rendu.

Un accueil: La bibliothèque accueille les enfants des écoles. Il existe différents modes d'utilisation: les instituteurs animent eux-mêmes leurs séances (d'environ 1 heure) par thème ou demandent l'assistance des permanentes. Tous les mercredis les enfants sont invités à écouter un conte (le matin pour les 4-6 ans et l'après-midi pour les plus de 6 ans). La section enfants était impliquée l'année dernière dans le plan d'aide à la lecture (P.A.L.).

Une information: Dans le cadre de la diffusion de l'information, les théâtres subventionnés, les musées pour leurs conférences envoient une documentation systématiquement, mais pas les grands organismes (par ex. La Comédie Française): leurs affiches sont payantes....

Une animation: La bibliothèque n'a pas de budget d'animation mais elle organise tout de même des manifestations culturelles, en concertation avec la Mairie pour qu'il n'y ait pas de télescopages avec celles organisées par les autres pôles de la commune (Cael, Gêmeaux, Conservatoire). C'est ainsi qu'ont eu lieu des rencontres par rapport à des livres, des auteurs, des pièces de théâtre, etc... Naturellement le bicentenaire de la Révolution n'a pas été oublié, ni l'année Mozart, ni les deux jours de la "fureur de lire" pendant lesquels la bibliothèque est restée portes ouvertes. Nous n'échappons pas à l'année Rossini en 1993.

Mais

□ La bibliothèque ne participe pas au développement social des quartiers (D.S.Q.). Pourquoi n'est-elle pas impliquée corps et âme dans la découverte de la lecture? N'en a-t-elle pas l'envie ou manque-t-elle de moyens?

□ Pour déchaîner "la fureur de lire" on attend d'une bibliothèque plus qu'une ouverture de portes à ceux qui la connaissent, elle doit être hors ses portes pour vivre dans la rue et se faire découvrir.

□ Les "télescopages de thèmes" que l'on veut éviter ne pourraient-ils, au contraire, être l'occasion d'une animation globale des pôles culturels de la commune sur un sujet commun? Une discographie ou une bibliographie thématique liée au cycle Clouzot du "Ciné Classic" auraient certainement accru l'impact de cette manifestation, et resserré les liens culturels de la commune avec les Gêmeaux sans porter ombrage à l'initiative de ce théâtre.

□ Les auteurs qui sont conviés ou évoqués actuellement lors des "Lectures-Rencontres" ne savent qu'attirer un public d'inités. La bibliothèque doit-elle se cantonner dans ce rôle élitiste et conservateur ou inviter des auteurs plus proches du public qui sont susceptibles de séduire leurs auditeurs pour les amener la lecture?

La mairie devrait avoir la volonté d'encourager ces actions en faveur de la lecture et de les développer.

Le C.A.E.L. (Centre d'Activités, Expression, Loisirs)

Le C.A.E.L. se développe autour de deux axes: *l'un, traditionnel, d'activités arts graphiques, artisanat, langues, expression corporelle, musique..., l'autre qui consiste à proposer des spectacles, des expositions et à créer un lieu de rencontre.*

Le volet "activités" fonctionne bien, auprès d'un public relativement diversifié en journée, surtout des personnes âgées; le soir une population active de 30-40 ans. Le mercredi concerne les enfants. Il est intéressant de noter une forte progression de la demande des adolescents, en particulier dans les domaines du dessin et du théâtre. Des activités plus spécifiques sont proposées pendant certaines vacances scolaires, sous forme d'ateliers organisés autour d'un thème. Cette année il s'agira du cirque. Le C.A.E.L. cherche à mener ce travail en relation avec les écoles.

Le volet "spectacles, expositions" cherche à proposer au public de Bourg-la-Reine et de l'Haÿ-les-Roses des occasions de rencontre dans une ambiance différente de celle offerte par les innombrables mais anonymes possibilités parisiennes. Il s'articule autour de concerts du dimanche, de présentation de

fin d'année, de soirée cabaret (jazz et un invité surprise). Deux spectacles pour enfants seront présentés cette année, ainsi qu'un spectacle de théâtre en appartement proposé par les Gêmeaux.

Le C.A.E.L. affiche le souci d'une synergie entre les différents pôles culturels de la ville (conservatoire, bibliothèque, C.A.E.L.) pour travailler sur des thèmes communs: semaine Mozart, semaine Rossini. Les expositions peuvent également être axées sur un thème: cette année l'Espagne sera à l'honneur et une "Misa Flamenca" sera exécutée en l'église.

Le développement du volet "Spectacles et Expositions" se heurte, selon le C.A.E.L., à plusieurs difficultés:

- difficulté d'information et de communication avec un public attiré par les spectacles parisiens (il faut jouer sur l'attrait de la proximité, de la convivialité, sur le goût des bonnes surprises, sur le jeune public)

- éloignement du centre ville (il faut le vouloir pour aller au C.A.E.L. visiter une exposition ou s'informer)

- manque d'un lieu de spectacle suffisamment vaste et qui reste chaleureux. L'église se prête bien à certains concerts, mais pas à n'importe quel type de musi-

que, et l'auditorium du conservatoire est bien petit

- enfin, manque d'un lieu d'animation extérieur. Une animation a bien lieu chaque année sur la place Condorcet, mais celle-ci s'avère vite trop étriquée pour faire la place souhaitée aux activités musicales, théâtrales ou de danse qui attirent l'attention.

Toutes ces difficultés sont inhérentes à l'urbanisme de Bourg-la-Reine et ne peuvent être résolues dans un avenir prévisible. Il reste que, du point de vue du C.A.E.L., c'est une tâche passionnante de les vaincre en proposant spectacles et animations de qualité à un public qui aspire, de plus en plus, à trouver une âme à la cité dans laquelle il vit.

Cette rapide enquête sur le C.A.E.L. nous inspire les réflexions suivantes:

- la prise en charge par la municipalité de la synergie des activités culturelles est insuffisante, de même que l'information du public;

- une certaine décentralisation des activités du C.A.E.L. devrait être envisagée dans le quartier des Bas-Cocquarts, qui est le plus éloigné et habité par les personnes les plus défavorisées.

“LES GÉMEAUX”:

du Centre d'Action Culturelle à la scène nationale

Aujourd'hui, Sceaux a son "trou"... Le "vieux bâtiment" des Gémeaux construit pendant les années 60 a disparu, non pour laisser place à un supermarché ou à un parking; les nouveaux "Gémeaux" abriteront à partir de la mi-94 de nombreuses installations, notamment une grande salle de 550 places et une plus petite de 180 places.

Les Gémeaux, Centre d'Action Culturelle, est né de la volonté des deux communes de Sceaux et Bourg-la-Reine, pur produit de l'époque Malraux, le centre a accompagné l'épanouissement culturel d'une génération de Réginauburgiens, Scéens et autres Fontenaysiens. A quelques minutes de Paris et de ses tentations, le défi de la "culture populaire" est-il toujours d'actualité?

Pendant les travaux le spectacle continue, un coup d'œil aux luxueuses brochures annonçant la saison 92/93 vous en convaincra: rendez-vous chorégraphiques exceptionnels, théâtre, opéra, Ciné-Classic à Bourg-la-Reine. Le jazz manque à l'appel... les "caves" accueillantes ne sont pas légion dans nos banlieues.

Le dynamisme de l'équipe des Gémeaux et de sa directrice Françoise Letellier est soutenu par une forte volonté politique des tuteurs: Ministère de la Culture, Département des Hauts-de-Seine, communes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses. La Région Ile-de-France s'est jointe à l'Etat et aux collectivités pour la construction des nouvelles installations: un investissement de 40 millions de francs, dans lequel la participation de Bourg-la-Reine est minime.

Actuellement, il y a plus de 2000 adhérents aux Gémeaux. Les nouvelles infrastructures et le renforcement de l'équipe (20 personnes) autoriseront un accroissement sensible du nombre de spectateurs: de 30 000 aujourd'hui, il devrait atteindre 50 000 lors de la saison 94/95, première saison pleine de fonctionnement des nouvelles installations.

Les Gémeaux contribuent à la création artistique et à la production de spectacles de qualité de rayonnement national mais ne faut-il pas craindre que cet envol vers la notoriété nationale, suivant en cela l'exemple de nombreuses salles de

banlieue et d'ailleurs, fasse oublier l'animation culturelle locale? L'objectif affiché est d'enraciner plus profondément dans le terreau local l'action des Gémeaux. La ville de Bourg-la-Reine en particulier pourrait mieux bénéficier des activités des Gémeaux: concerts, activités "jeune public", utilisation de la salle municipale, etc...

Et pourtant, ne peut-on faire encore mieux? Les Gémeaux ne doivent pas perdre leur vocation, cette affaire est celle des citoyens; l'essentiel des ressources qui assurent le fonctionnement du centre provient de l'Etat et des collectivités. Les contribuables sont donc largement partie prenante et ils ont leur mot à dire. Les "spectateurs" sont peu représentés dans les instances dirigeantes du centre (cooptation de neuf "membres associés" aux côtés des représentants des collectivités et de l'Etat). La "participation populaire" n'est certes pas spontanée mais, sans alourdir le mécanisme de prise de décisions, cette participation pourrait être améliorée; la représentation des communes, notamment celle de Bourg-la-Reine pourrait ainsi être élargie en direction de représentants non élus (spectateurs, associations, enseignants,...).

Pour que cette participation soit effective il faut que le "souffle" des Gémeaux irradie les structures locales, les établissements scolaires en premier lieu: la coopération passée avec le lycée Lakanal a laissé le souvenir de belles réussites. Pour ce qui concerne Bourg-la-Reine, des actions coordonnées avec l'activité de la Bibliothèque Municipale, en direction des jeunes lecteurs-spectateurs notamment, serait fort profitable. Pourquoi les Gémeaux ne participeraient-ils pas à l'animation du DSQ (Développement Social des Quartiers, voir *Citoyen à Bourg-la-Reine* N° 7), dans le périmètre duquel sont implantés les locaux du centre?

A l'heure où se dessine le projet artistique futur, alors que s'affirme la vocation nationale de cette scène nouvelle, les collectivités locales doivent plus que jamais persévérer dans la recherche d'une meilleure intégration locale de l'activité des Gémeaux.

A quand une Maison des Associations à Bourg-la-Reine?

LE CONSERVATOIRE

Le conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, fondé en 1965, a été érigé en 1981 en "Ecole nationale de musique, de danse et d'art dramatique". Depuis 1990, il est installé dans le bâtiment neuf, tout en conservant l'annexe de Sceaux. Il est dirigé depuis sa fondation par M. Michel Vigneau.

La médaille et son revers: l'Ecole Nationale.

La promotion du conservatoire en Ecole Nationale a couronné plus de quinze ans d'efforts et de rigueur pour assurer un enseignement de qualité; placé sous le contrôle pédagogique du Ministère de la Culture, le recrutement des enseignants doit répondre à des critères stricts de qualification. La mission de l'Ecole Nationale est définie conformément aux grands axes du schéma directeur établi par la Direction de la Musique et de la Danse au Ministère de la Culture:

- Assurer l'initiation à la Musique, à la

Danse et à l'Art Dramatique ainsi qu'une formation à une pratique approfondie conduisant à l'autonomie

- Préparer l'orientation professionnelle
- Participer à l'activité culturelle de la collectivité
- Concourir au développement de la pratique des amateurs adultes
- Coopérer avec des établissements relevant notamment du Ministère de l'Education Nationale.

A quand un affichage municipal efficace (panneaux lumineux) pour mieux faire connaître les activités des différents centres culturels?

- Prendre part aux actions de formation continue des professeurs

Ces objectifs définis au plan national correspondent-ils à ce qu'attendent les Réginauburgiens? Peut-on attendre d'une Ecole Nationale (avec tous les avantages que comporte ce statut) la souplesse de fonctionnement d'un conservatoire municipal?

C'est probablement pour les jeunes que le conservatoire revêt son aspect le plus strict

d'Ecole: c'est à eux essentiellement qu'est destiné l'enseignement spécialisé "Vocation première et condition d'existence de l'Ecole", organisé en 3 cycles réglementaires. Enseignement de qualité, exigeant des efforts et du temps. Cette contrainte est parfois dissuasive pour les plus jeunes enfants: elle paraît toutefois finalement acceptée, puisque les classes de formation musicale refusent régulièrement des élèves. La contrainte devient en fait particulièrement lourde pour les élèves plus âgés, qui n'ont souvent plus la possibilité de mener de front leurs études propres et des études musicales destinées aux futurs professionnels. C'est donc paradoxalement les élèves qui ont montré le plus de persévérance pendant de longues années qui sont souvent finalement obligés d'abandonner, asphyxiés par un enseignement trop exigeant.

Quelles sont les possibilités offertes "hors cursus"?

- des ATELIERS de pratique musicale collective (chant choral, ensemble de flûtes à bec,

suite de la page 3

percussions, ensembles à vent, musique de chambre...)

- pour les ADULTES, un enseignement instrumental n'imposant pas la totalité des options musicales ni la pratique collective.

Signalons l'ouverture d'une classe d'Informatique Musicale; il faut enfin souligner que, comme son nom l'indique, l'École comprend aussi une section d'art dramatique, et une section de danse (avec cette année l'ouverture d'un cours de Danse contemporaine/Jazz).

La participation à l'activité culturelle de la cité: les manifestations publiques manquent... de publicité! Combien d'entre vous connaissent

- la semaine musicale des jeunes: un concert par soir, cette année du 7 au 16 décembre

- l'heure musicale, où se produisent des élèves de fin de 3ème cycle qui s'orientent vers la vie professionnelle

- l'audition du jeudi, où se rencontrent les différentes disciplines

- les classes publiques commentées par une personnalité musicale extérieure?

Seuls les concerts, une ou deux fois par an, bénéficient d'une assez large publicité. Il y a certainement un effort d'information à accomplir de la part du Conservatoire et de la Mairie pour mieux faire connaître toutes ces activités.

Un peu de gestion? Le Conservatoire est placé sous l'autorité du Président du Syndicat Intercommunal du Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux (S.I.C.). Son fonctionnement administratif est contrôlé par ce S.I.C., dont le Comité est composé des Maires des deux villes et de six Conseillers Municipaux désignés par les deux Conseils Municipaux. Les personnels du Conservatoire sont pour 40% des titulaires (fonctionnaires territoriaux) ou des vacataires; leur recrutement et leur nomination sont de la compétence du Président du S.I.C. sur proposition du Directeur du Conservatoire. Il existe un Conseil d'Établissement qui a un rôle de concertation et une fonction consultative.

Comment concilier les contraintes nécessaires d'un enseignement de qualité et le "Plaisir de la Musique"? Comment ne pas dériver vers un élitisme dont pâtiraient les bons amateurs, écartés au bénéfice des rares futurs professionnels? C'est le problème posé à toutes les Ecoles Nationales, et qui ne peut être abordé qu'avec le maximum de compréhension et de souplesse, condition indispensable à une concertation franche entre la Direction et les Adhérents.

L'Action Culturelle dans des communes voisines

A titre de comparaison, voici quelques informations sur la manière dont est menée l'Action Culturelle dans des communes voisines de même importance que Bourg-la-Reine (autour de 20 000 habitants).

CHATENAY-MALABRY. Comme dans la plupart des communes, sont offertes des activités culturelles et sportives variées assez facilement accessibles à tous. Mais l'existence d'un cinéma municipal (depuis 1977, le *Rex*, 600 places) traduit l'orientation prise par la municipalité en matière de Culture. En termes simples l'objectif affiché est: "être bien ensemble dans la ville". Cette conception de la Culture amène la Municipalité à faire une place privilégiée à la "fête" qui fait sortir les gens de chez eux, et fait se rencontrer les personnes de tous les âges, de tous les quartiers, de toutes les catégories sociales. C'est ainsi que chaque année est organisé le *Carnaval de la Ville*, dans le centre piétonnier. Au printemps dernier c'était, deux samedis de suite, la *Fête du Sport*, puis le *Charivari-rues*, théâtre de rue avec la participation d'artistes locaux et de professionnels invités. Signalons encore des spectacles à thème, comme le *Festival de l'Humour* au théâtre de la *Piscine*; l'an dernier. Notons que la municipalité n'a pas reconduit cette année le contrat avec la troupe du *Campagnol* installé à la *Piscine* depuis longtemps, car la programmation de ce théâtre n'attirait pas suffisamment les habitants de la commune. D'un point de vue de régionarburgien, ce qui vaut aussi la peine d'être noté, c'est la nature des relations de la municipalité avec les associations pour la conception, la préparation et la réalisation de ces fêtes: il s'agit en fait d'un véritable partenariat. Le succès de cette

politique est certain, mais il n'est cependant pas total dans la mesure où la participation des habitants du quartier de la Butte Rouge (en grande partie des immigrés) à ces manifestations reste très limitée. Sans doute la réussite de l'intégration dans les villes passe-t-elle d'abord par une politique scolaire appropriée.

SCEAUX. Ce qui semble caractériser la Culture à Sceaux c'est l'existence de sites importants: le théâtre des *Gémeaux* qui a maintenant le statut de scène nationale, l'*Orangerie du Château de Sceaux*, le *Parc* lui-même, lieu de manifestations culturelles départementales (comme *Parcs en Fête* cet été). En plus des activités culturelles habituelles, la commune de Sceaux offre donc des prestations variées de très bonne qualité. Notons que le cinéma *Triana* n'est pas une salle municipale. Si on ne

retrouve pas à Sceaux, de façon apparente, le souci du grand public (cf la programmation des *Gémeaux*) et celui de faire se rencontrer les habitants des différents quartiers, on doit cependant remarquer que *Les Blagis*, qui est le quartier des plus défavorisés, est l'objet d'une attention efficace. Ainsi le *Centre Social et Culturel des Blagis* est-il très actif et s'efforce de répondre aux besoins des habitants avec parfois originalité (comme pour *Les 92 heures du 92*, manifestation de rentrée cette année). On peut se demander toutefois si l'on n'a pas affaire à quelque chose comme une décentralisation de l'action culturelle qui n'irait pas bien dans le sens d'une intégration de quartier. Signalons enfin que l'esprit d'ouverture de la municipalité se traduit par l'existence d'un *conseil municipal de*

Où en est le projet de Centre Ville?

jeunes (élèves des collèges) qui fait suite à un *conseil municipal d'enfants* (élèves de CM1 et CM2). Les jeunes

conseillers disposent de crédits pour des activités dont ils prennent l'initiative.

FONTENAY-AUX-ROSES. Cette commune doit faire face, elle aussi, aux problèmes que pose le quartier des Blagis, périphérique pour elle comme pour les autres communes concernées (Bourg-la-Reine, Sceaux, Bagneux). On relèvera qu'en attendant la réalisation de la *Maison de Quartier*, prévue au programme du D.S.Q., la municipalité met, depuis l'été dernier, à la disposition des associations le local d'une ancienne supérette baptisé *Espace Paradis* (du nom de la rue!). Ce souci d'offrir des "lieux" aux habitants s'est aussi traduit par la création au printemps, de l'*Espace Jeunes Pierre Bonnard*. C'est un lieu ouvert, dans le centre, en bordure de la *Coulée Verte*, avec ludothèque, centre de loisirs et *Club Ados*... Un des avantages de ce lieu est que les jeunes peuvent s'y retrouver sans pratiquer une activité culturelle ou sportive précise et régulière, comme c'est le cas pour la fréquentation du CCJL et de l'ASF. Signalons encore qu'à Fontenay existe le *Théâtre des Sources*, salle municipale qui fonctionne en relation avec les *Gémeaux*. On maintient en fonction un cinéma municipal, le *Scarroun*, bien que ses séances fassent rarement le plein. On organise des fêtes à thème comme cette année, au printemps, la *Fête de l'Amour* (dans le centre et sur la *Coulée Verte*). On a le souci de "la touche artistique" pour l'espace public (sculpture et mosaïques sur la place de l'église). Enfin dans le domaine des échanges culturels internationaux, au-delà des jumelages allemand et anglais, le Maire souhaite privilégier les relations avec les pays de l'Europe de l'Est, bien que les étrangers de la commune soient généralement d'une toute autre provenance.

Où jouer, lorsqu'on est un groupe de Jazz ou de Rock amateur?